ANIMATIONS DU CARNET DE DÉCOUVERTES 2025
APPEL À PROPOSITIONS – DOCUMENT DE CONSULTATION

I. Sommaire

I. Sommaire 1
II. Contexte 2
a) Réglementaire 2
b) Répartition temporelle et géographique 2
c) Prévention contre le risque tiques 3
d) Contenu 3
III. Contact 4
IV. Modalités de réponse 5
V. La construction du programme 6
a) Critères 6
b) Grille de pondération 6
VI. Annexe 1 : Liste des Espèces des 64 Fantastiques 7
VII. Annexe 2 : Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS) cible en Béarn 9
VIII. Annexe 3 : Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine 11
IX. Annexe 4 : Liste des sites EDF autour desquels proposer des animations 11

II. Contexte

a) Réglementaire

Le CPIE Béarn est soumis depuis 2016 à **une démarche de marchés à procédure adaptée** (apparentée au code des marchés publics) pour l'élaboration de ses programmes d'actions sur le territoire du Béarn.
Cet appel à propositions est établi pour le programme à destination du grand public du CPIE Béarn, le carnet de découvertes 2025.
Le carnet de découvertes se composera d'animations à destination du grand public. Leur durée pourra varier d'une demi-journée à deux jours dans le cas d'une animation avec une nuitée. Les animations devront prioritairement avoir lieu en fin de semaine, les jours fériés ou lors des vacances scolaires de la zone A. L'inscription des animations dans le cadre d'évènements locaux ou nationaux pourra également être mise en avant : Pic Vert Festival, Eté ossalois, jour de la nuit, journée des zones humides, fête de la nature, etc.

b) Répartition temporelle et géographique

Le CPIE Béarn veillera à une **répartition équilibrée des animations sur l'année** 2025.

Le lieu de réalisation de votre proposition devra obligatoirement se tenir sur le territoire béarnais. Le CPIE Béarn veillera à une représentation équilibrée sur l'ensemble du Béarn.

- **Sites Naturels à enjeux écologiques**

De manière spécifique, sont attendues des animations sur les **Espaces Naturels Sensibles** du territoire (Annexe 2).
Et plus particulièrement, autour des **pelouses sèches à orchidées de Lembeye et « hotspots » de biodiversité (Annexe 3).**
Des animations autour de la thématique de la **forêt et des arbres** sont particulièrement attendues.

- **Sites hydroélectriques**

De manière spécifique, sont attendues des animations autour des **sites hydroélectriques en vallée d'Aspe** (Annexe 4) et en **vallée d'Ossau**.

- **Sites touristiques**

Des animations sur des sites valorisant des itinéraires touristiques (Offices de tourisme du Béarn): **sentiers locaux de randonnée**, **espaces aménagés, sites à valeur paysagère importante**...

c) Prévention contre le risque tiques

Le CPIE Béarn est engagé dans la **prévention du risque dû aux tiques**.
C'est pourquoi, il sera demandé systématiquement, quand le milieu et le lieu accueillant la sortie le nécessite, que l'animateur prenne quelques minutes pour faire de la prévention sur les tiques et les conduites à tenir.
Une animation spécifique sur la tique et le risque pour la santé peut également être proposée. **Une exposition et des documents d'information sont disponibles sur simple demande.**
Le CPIE s'engage parallèlement à informer préventivement les participants, en leur fournissant la liste des équipements adaptés. Ainsi qu'en leur fournissant le lien suivant de téléchargement des plaquettes explicatives (Plaquettes, flyers et informations TIQUES).
Il existe une application « signalement Tique » à installer sur son téléphone portable. Cette application est gratuite. Elle est supportée par l'INRAE et est une action du programme de recherche participative CiTIQUE.

d) Contenu

Chaque proposition devra s'inscrire dans au moins une **des thématiques principales parmi celles attendues et détaillées ci-après**. Une même animation peut cocher plusieurs thématiques.
Cela est à valoriser et à expliquer dans le détail de vos propositions.

L'ensemble des propositions sera regroupé par thématique principale et chacune sera analysée avec la grille de pondération, afin d'aboutir à un classement des propositions.

1) EAU –
   a. Protection de la faune et de la flore aquatique
   b. L'eau au jardin
   c. Ressource en eau : consommation, précipitation, recharge, cycles de l'eau, ressource énergétique (hydroélectricité)
   d. Zone humide
   e. Autre

2) BIODIVERSITÉ –

   a. Faune et flore terrestres : découverte et/ou protection (dont 64 fantastiques – Annexe 1)
   b. Habitats et écosystèmes naturels
   c. Autre

3) PAYSAGES ET PATRIMOINE –

a. Géologie/Hydrogéologie : Sources, Karst
b. Sites naturels et sites touristiques (Annexe 2)
c. Autre

4) DÉVELOPPEMENT DURABLE –ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE–
   a. Solutions fondées sur la Nature : ville et communauté durable
   b. Réemploi / Recyclage / Économie circulaire/ Éco-construction
   c. Valorisation et économie des ressources locales
   d. Autre

5) SANTÉ et ENVIRONNEMENT
   a. Santé humaine : bien être, alimentation et risques : radon, tiques, QAI (qualité air intérieur), Ambroisie
   b. One Health
   c. Risques naturels : séismes, inondations
   d. Autre

III. Contact

Bénédicte Knafel-Maurin
Chargée de mission
cpiebearn@gmail.com
05 59 36 28 98 ou 06 44 93 11 15

Remarque : si vous êtes responsable d'un lieu d'accueil, d'un site privé et souhaitez accueillir une sortie (éco lieu, jardin, parcelle agricole…etc.), n'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées et vos propositions !

IV. Modalités de réponse

Les réponses sont attendues via le **formulaire de réponse** à remplir.
Une proposition = Un formulaire à compléter

La création d'un compte « framaform » n'est pas obligatoire. Cependant, elle est nécessaire pour pouvoir sauvegarder, consulter et modifier ultérieurement vos propositions avant la validation définitive. En cas de problème n'hésitez pas à nous contacter.

DATE LIMITE DE RÉPONSE : **Lundi 25 novembre 2024 INCLUS.**

Sans notification de notre part au-delà du 15 janvier 2025, les propositions n'auront pas été retenues.
Lors du dépôt de votre proposition, vous devrez, en plus fournir :
- un visuel de bonne qualité pour illustrer l'animation proposée
- votre logo (s'il a changé ou si vous n'avez jamais travaillé dans le cadre du carnet découvertes)
- un devis par animation proposée
- la **Charte du CPIE Béarn** signée pour les structures ou les indépendants n'ayant jamais travaillé avec le CPIE Béarn.

Si votre ou vos propositions sont retenues, nous vous demanderons, en plus, un justificatif d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2025 afin de valider définitivement votre sortie. Nous vous demanderons également de nous préciser un point de rendez-vous (adresse et point GPS).

Conformément à la Charte du CPIE Béarn, validée par l'assemblé générale du 14 juin 2017, « toute personne qui souhaite travailler avec le CPIE Béarn doit y adhérer ».
Les modalités d'adhésions, validées par le conseil d'administration du CPIE Béarn, du 19 novembre 2020 et 13 janvier 2021, sont les suivantes :

Rémunération du membre*	Montant de l'adhésion	Contribution **du membre
De 0€ à 400€	10€	0%
De 401€ à 1000€	30€	5%
De 1001 à 5000€	50€	7%
>5000€	100€	10%

* rémunération totale annuelle (tous projets concernés) versée par le CPIE Béarn au membre.
**% de la rémunération totale annuelle (tous projets concernés) versée par le CPIE Béarn au membre.

V. La construction du programme

Informations sur la procédure de sélection des offres d'animations proposées et des critères discriminants.

a) Critères

Après examen des offres, le CPIE Béarn élimine les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables.

Pour les offres d'animations éligibles, l'arbitrage sera effectué selon la pondération (100 points maximum) des critères spécifiques et des sous-critères associés, ci-après définis.

Au terme de l'examen du retour des propositions, en cas de non-satisfaction des critères énoncés par le CPIE Béarn, une consultation supplémentaire pourra être mise en place.
Si un territoire était sous-représenté, les animations initialement proposées ailleurs qui pourraient y être relocalisées, seront privilégiées.

Dans le cas où le choix entre des propositions similaires devrait être fait, la sélection se fera à partir des notes obtenues par ordre d'importance des critères spécifiques.

b) Grille de pondération

1) Pertinence et adéquation avec les thématiques :	**50**
Pertinence de la proposition au regard des thématiques principales	30
Qualité de la proposition : pédagogie envisagée, innovation, caractère ludique, déroulé, lieu de l'animation ...etc.	20
2) Précisions et détails dans la description de l'animation :	**50**
Descriptif détaillé du contenu et du déroulé de l'animation	20
Présentation des objectifs de l'animation en lien avec les thématiques	15
Pertinence, lisibilité et accroche de l'animation : titre, photo illustration, texte d'accroche	15

Le CPIE Béarn ne pourra pas donner suite à cet appel à propositions en cas de défection de nos partenaires financiers.

VI. Annexe 1 : Liste des Espèces des 64 Fantastiques

Liste des Espèces des 64 fantastiques	
Océan	Algue rouge
	Pouce pieds
	Ange de mar
Littoral	Corbeille d'or des sables
	Euphorbe péplis
	Marguerite à feuilles charnues
	Statice de Salmon
	Cochlée des estuaires
	Océanite tempête
Montagne	Aphyllanthe de Montpellier
	Aster des Pyrénées
	Aspérule capillaire
	Avoine cantarbrique
	Boucage à feuille de berle
	Grémil de Gaston
	Gesse de Bauhin
	Géranium d'Endress
	Stégnogramma de Pozo
	Trichomanès remarquable
	Bourdon des Pyrénées
	Cirse roux
	Cénobite
	Miramelle pyrénéenne
	Rosalie des Alpes
	Grenouille des Pyrénées
	Vipère de Séoane
	Perdrix grise des montagnes
	Grand tétras
	Lagopède alpin
	Percnoptère d'Égypte
	Gypaète barbu
	Bouquetin ibérique
	Betizu
Cours d'eau	Gomphe à pattes jaunes
	Écrevisse à pattes blanches
	Moule perlière
	Brochet aquitain
	Saumon atlantique
	Desman des Pyrénées

Plaines et coteaux	Bruyère de Saint-Daboec
	Grémil prostré
	Badasse
	Chenillette poilue
	Iris de Bayonne
	Œillet à fleurs géminées
	Lichen pulmonaire
	Ver de terre "Scherotheca"
	Alzonielle
	Bythinelle
	Azuré de la pulmonaire$Petit rhinolophe
	Hérisson d'Europe
Zones Humides	Aconit napel
	Ketmie rose des marais
	Sphaigne molle
	Spiranthe d'été
	Trèfle d'eau
	Orme lisse
	Agrion de Graëlles
	Faucheuse géante
	Damier de la succise
	Cistude d'Europe
	Phragmite aquatique
	Vision d'Europe

Remarque :

Veuillez trouver ci-après le lien de téléchargement du dossier technique des espèces des 64 fantastiques du département des Pyrénées Atlantiques : https://drive.google.com/drive/folders/1Eb5icaB8sg25PJvXZs1FaK6U0RjFv_mt?usp=drive_link

VII. Annexe 2 : Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS) cible en Béarn

ENS dont le CD 64 est propriétaire :

Liste site ENS	N° site ENS	Nom usuel du site	Commune	Propriété du CD64 OUI/NON
24	370	Forêt des Crêtes blanches	Béost/Eaux-Bonnes	OUI
25	400	Tourbière de l'Auga	Louvie-Juzon/Sainte-Colome	OUI
31	630	Forêt du Braca	Arette	OUI
44	1 120	Bois noir	Eaux-Bonnes	OUI
50	1190	Site géologique de Courrèges	Ogeu-les-Bains	OUI
51	1200	Arrhes de la Pierre Saint-Martin	Arette	OUI

ENS dont le CD 64 n'est pas propriétaire :

Liste site ENS	N° site ENS	Nom usuel du site	Commune	Propriété du CD64 OUI/NON
14	180	Saligue de Baudreix	Baudreix	NON
16	220	Zone humide de l'Arlas	Serres-Castet	NON
17	240	Val d'Aubin	Doazon	NON
18	250	Pelouses sèches de Garlin	Castetpugon/Moncla	NON
19	260	Pelouses sèches de Lembeye	Lembeye/Cadillon/Conchez-de-Béarn/Castillon/Lespielle	NON
20	270	Tourbière de la plaine d'Ogeu	Buzy/Buziet	NON
21	290	Bious-Artigues	Laruns	NON
23	350	Ile de la Glère	Sauveterre-de-Béarn	NON
29	460	Forêt de Bastard	Pau	NON
30	580	Tourbière du Larus	Lucq-de-Béarn/Ogenne-Camptort/Vielleségure	NON
33	700	Saligue aux oiseaux	Biron/Castetis	NON

34	750	Marnière de Gan	Gan	NON
37	960	Tourbière du Clamondé	Arthez-de-Béarn/Mesplède	NON
39	1000	Landes de Sévignac	Sévignac	NON
41	1 080	Tourbière de Mazerolles	Boumourt/ Cescau/ Castéide-Cami/ Mazerolles	NON
42	1 090	Parc Naturel Urbain de Pau	Gelos/Pau/Jurançon/Billère/Lons/Lescar	NON
43	1 110	Saligue de Siros	Siros	NON
46	1 150	Coteaux secs de Las Hies	Gan-Jurançon	NON
47	1 160	Zones humides de Mouguerre	Mouguerre	NON
48	1 170	Vallon de Manas	Ger	NON
49	1180	Tourbière d'Anze	Laruns	NON

Liste non exhaustives des offices de tourisme du Béarn :

Office de tourisme cœur Béarn : Office de Tourisme Cœur de Béarn : vacances à Monein & Orthez

Office de tourisme Coteaux Béarn Madiran : Accueil - Tourisme en Coteaux Béarn Madiran

Office de tourisme du Béarn des Gaves : Office de Tourisme Béarn des Gaves : Navarrenx, Salies, Sauveterre

Office de tourisme de Pau Pyrnées : Pau Pyrénées Tourisme

Office de tourisme Haut Béarn : Visiter, se cultiver Pyrénées Béarnaises : Visite Oloron Sainte Marie, Accous, Lasseube

Office de tourisme de la Vallée d'Ossau : Accueil | Site du Tourisme en Vallée d'Ossau

VIII. Annexe 3 : Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

IX. Annexe 4 : Liste des sites EDF autour desquels proposer des animations

Pas de visite des installations attendue mais une animation à proximité ou un paysage dans lequel elle s'intègre.

- Centrale de Soeix.
- Centrale de St Cricq
- Centrale d'Asasp : avec son barrage à Bedous.
- Centrale de Légugnon
- Centrale de baigts
- Centrale Baralet
- Centrale de Bedous
- Centrale d'Arudy
- Centrale de Puyoo
- Centrale de Castetarbe
- Centrale d'Esquit
- Centrale d'Eygun-Lescun
- Centrale de Peilhou
- Centrale de Borce
- Centrale d'Anglus
- Centrale Sainte-Marie : située en centre-ville d'Oloron, avec un espace de visite et des supports existants concernant les espèces migratrices.
- Centrale d'Estaens
- Centrale de la Forge d'Abel